



CONSEIL DE QUARTIER no 2 Secteur Paquinville – Fatima

*Séance du 11 octobre 2022, tenue à 19 h, dans la salle du conseil
de l'hôtel de ville de Val-d'Or*

PRÉSENCES :

M. Maxime Gagné, conseiller municipal du district 2 – président du conseil de quartier
Mme Micheline Lefebvre, conseillère de quartier
Mme Irène Mercier, conseillère de quartier
M. Louis-Marie Chabot, conseiller de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENCES :

M. Daniel St-Germain, conseiller de quartier
M. Stéphane Racicot, conseiller de quartier
Mme Karen Busque, conseillère de quartier

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 2 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Maxime Gagné, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 04. Un tour de table est effectué pour permettre au conseil de quartier et aux citoyens de se présenter.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par Mme Micheline Lefebvre, appuyé de M. Louis-Marie Chabot, de l'adopter en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-10-01

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 28 juin 2022

M. Gagné effectue la lecture du procès-verbal de la séance précédente. Après relecture du procès-verbal du 28 juin, il est proposé par Mme Micheline Lefebvre, appuyé par Mme Irène Mercier, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-10-02

4- Centre-ville

- **Début des travaux – Phase 3 centre-ville :** M. Gagné affirme que les travaux phase 3 centre-ville débiteront au printemps 2023. L'orientation des stationnements se fera en parallèle entre la 6^e et 7^e Rue. Pour le conseil municipal, il est hors de question de retarder ces travaux.
- **Programme de subvention pour les commerçants :** M. Gagné informe que puisque les commerces ne seront plus accessibles durant plusieurs semaines l'été prochain, la Ville a mis en place un programme de subvention pour l'installation d'entrées secondaires permanentes sur le côté ou à l'arrière. L'initiative vise à inciter les commerces à proposer des entrées destinées aux personnes à mobilité réduite à long terme, soit aux personnes handicapées ou âgées.
- **Pétition contre le stationnement en parallèle :** Une pétition circulait sur Facebook visant à amasser des voix contre le stationnement en parallèle au centre-ville. Cependant, cette dernière pétition n'a pas été déposée au Conseil municipal.
- **Enjeu d'accessibilité universelle :** L'accessibilité universelle pose actuellement un problème. Mme Lefebvre propose un entre-deux pour rendre plus accessibles les commerces (une pente serait une amélioration). Or, comme l'explique M. Gagné, la Ville n'a pas l'équipement requis pour déneiger ces pentes. De plus, il questionne : est-ce la responsabilité de la Ville ou celle du propriétaire de l'immeuble? Un citoyen est mécontent que les trottoirs soient encombrés par les pare-chocs des camionnettes. M. Gagné explique que c'est pour régler ce problème, entre autres, que les stationnements seront orientés en parallèle.
- **Campagne de prévention / alternatives de transport :** Le conseil de quartier est d'accord pour dire que les changements espérés ne se feront pas du jour au lendemain ni en vase clos; il faudrait faire de la prévention. Un changement de mentalité s'impose. Pourquoi ne pas faire une campagne de publicité sur les alternatives de transport? Inciter les gens à marcher davantage, à se rendre au travail à vélo? Il est proposé par Mme Lefebvre que la Ville de Val-d'Or puisse élaborer une campagne de sensibilisation.
- **Marquage du trottoir devant le Château de Marie-Ève :** M. Chabot fait remarquer que devant le Château de Marie-Ève, le trottoir a été marqué jusque chez Proxim. On se questionne à savoir pourquoi. M. Gagné posera la question à l'administration municipale.
- **Animation du centre-ville :** Une citoyenne souhaiterait que la Ville de Val-d'Or s'inspire de l'ambiance du Vieux-Québec dans son projet de revitalisation du centre-ville. Il serait plus invitant selon elle d'aller marcher et de vivre son centre-ville s'il y avait des activités organisées autour des boutiques.

5- Itinérance

Bien que la place Albert-Dumais soit nettoyée régulièrement par la Ville, les citoyens présents aimeraient que plus d'actions soient posées pour diminuer le nombre d'itinérants au centre-ville et améliorer sa propreté.

Il va sans dire que l'on observe actuellement un déséquilibre entre les personnes itinérantes et le reste de la population présente au centre-ville. Cette situation crève-cœur en dérange plus d'un. M. Gagné est d'avis que pour diminuer le nombre d'itinérants au centre-ville, il faudrait l'occuper davantage.

M. Chabot rappelle que depuis 2011, plusieurs bars ont fermé. Quant aux restaurants, ils ferment pour la plupart à 20 h, et doivent couper leurs heures d'ouverture en raison du manque de personnel. Selon lui, si les gens ne viennent plus au centre-ville, c'est qu'il n'y a plus de sorties à y faire. Également, le magasinage en ligne n'aide pas à la situation.

Il est souligné que le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or vient de recevoir une subvention de 25 millions pour rénover et agrandir ses infrastructures. Les gens présents veulent savoir ce qu'il sera fait pour aider les personnes itinérantes. Souvent, ils ne sont pas informés des services offerts par l'organisme.

Le conseil de quartier souhaiterait ultimement que tous les intervenants en itinérance s'assoient et disent ce qui pourrait être fait. Une mobilisation des acteurs est souhaitée.

6- Traverse piétonnière 8^e Avenue – 7^e Avenue

Actuellement, le passage piétonnier en question fait l'objet d'un accaparement. M. Gagné a eu des discussions à cet effet au Comité consultatif de circulation de la Ville de Val-d'Or. Dans un premier temps, il va de mise de faire respecter la réglementation (déversement d'huiles, empiètement, benne à ordures...). En deuxième temps, le comité devra réfléchir à la manière que nous souhaitons l'aménager, le mettre en valeur et l'embellir.

7- Hiérarchisation de la circulation Secteur Fatima

Point reporté à la prochaine rencontre.

8- Budget discrétionnaire du Conseil de quartier 2022

M. Gagné mentionne qu'il reste un montant de 1250 \$ au conseil de quartier pour l'année en cours et qu'il est possible de soumettre des idées d'amélioration dès à présent.

Il avait reçu la demande d'une citoyenne habitant au 9^e Rue/6^e Avenue. Elle voulait faire installer un banc de parc pour permettre aux personnes âgées qui marchaient de pouvoir se reposer. Finalement, le service Sports et plein air de la ville en installera un.

Une discussion sur la propreté des parcs et le respect des installations s'amorce. Mme Lefebvre est d'avis que des capsules éducatives télévisées serait un moyen de sensibilisation.

M. Chabot demande s'il serait possible de faire installer une poubelle à Golden Valley, le long de la 7^e Rue. Cette demande sera évaluée.

À la suite d'une proposition de Mme Lefebvre, M. Gagné contactera la direction du Transit pour voir s'il y aurait une possibilité de monter un projet avec les étudiants d'incitation à la propreté.

9- Politique de participation citoyenne

Mme Lefebvre est d'avis que l'on manque de communication entre citoyens à Val-d'Or et souhaiterait une plus grande participation de leur part.

Elle mentionne que la Ville de Rouyn-Noranda s'est dotée d'un bureau de citoyenneté, et qu'elle compile dans un tableau les plaintes reçues. Cette façon de faire pourrait inspirer la Ville.

Mme Lefebvre souhaiterait avoir plus d'informations sur les résolutions avant que les décisions ne soient prises, notamment connaître les pour et les contre des points soulevés et pouvoir se positionner par rapport à celles-ci, bien que les décisions soient prises. À ce sujet, M. Chabot dit qu'il ne faudrait pas oublier que des responsables ont été élus pour faire des choix au nom des citoyens. Il apporte aussi un exemple : les résolutions de l'Assemblée nationale ne peuvent être toutes expliquées dans les détails.

Finalement, Mme Lefebvre demande à M. Gagné la possibilité d'envisager une politique de participation citoyenne, qui serait une façon de considérer davantage ce que les citoyens pensent et d'améliorer les communications entre eux.

9.1 Plan Vélo / pistes cyclables : Une citoyenne veut savoir ce que la Ville compte faire pour améliorer et ajouter des aménagements cyclables. M. Gagné explique que la Corporation des parcs et espaces récréatifs est en train de finaliser l'étude de son plan directeur, lequel comprend une section sur le développement du réseau cyclable municipal. Il reconnaît qu'il y a un défi de redistribution de l'espace en faveur du transport actif.

Pour M. Gagné, le piéton doit être roi en la Ville de Val-d'Or, viennent ensuite les moyens alternatifs. Il faut réfléchir à un aménagement, à une hiérarchisation des moyens de transport. La Ville aurait sans doute besoin d'un réseau de transport en commun font penser certains. Il serait aussi intéressant d'avoir une piste cyclable qui fait le tour de la ville pour d'autres. M. Gagné souhaite viser les grandes artères pour débiter, puis étendre le développement aux quartiers environnants.

10- Varia

- a) **Église orthodoxe russe :** Après vérification par M. Gagné, 25 000 \$ a été budgété pour améliorer l'infrastructure. Or, Mme Lefebvre mentionne que les travaux n'ont pas été faits. En effet, la clôture, qui s'est démolie en deux endroits, n'offre pas un bon coup d'œil. Semble-t-il également que depuis le 31 août, les lieux sont malpropres. Mme Lefebvre déplore que l'argent n'ait pas été investi et que la Ville laisse aller cette petite église, un « bijou ». Elle fait mention du nombre important de personnes qui viennent photographier l'église. M. Gagné fera un suivi auprès du service responsable.

- b) **Sculpture parc Bérard** : Mme Mercier trouverait intéressant de savoir qui a conçu la sculpture et connaître la démarche artistique. Pourquoi ne pas avoir un panneau sur place pour expliquer l'œuvre? Le comité souligne l'effort de la ville d'améliorer l'expérience du parc.
- c) **Halloween au centre-ville** : M. Gagné mentionne que le 29 octobre, la 3^e Avenue sera piétonne pour l'Halloween. Des membres du conseil municipal seront présents pour distribuer des friandises aux enfants.

11- Questions et interventions du public

- Un citoyen veut savoir quand se prennent les décisions sur la réglementation et aimerait avoir son mot à dire sur ces derniers avant leur adoption. M. Gagné rappelle le processus d'adoption des règlements à la Ville de Val-d'Or.
- Une citoyenne résume son mécontentement envers saleté au centre-ville et la forte présence d'itinérants. Elle veut savoir le pouvoir que la ville a. L'approche de la ville pour contrer l'itinérance est la réduction des méfaits.

12- Date de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra fin novembre/début décembre 2022 à 19h, dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or.

13- Levée de la séance

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par Mme Micheline Lefebvre, appuyé de Mme Irène Mercier, de lever la séance à 21 h 40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-10-03

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée